## Un environnement de travail agréable? commence par une rémunération juste!

LA CGSLB DEMANDE D'AUGMENTER LE MONTANT MAXIMUM DES CHÈQUES-REPAS À 10 €!

Pour le moment, ils sont plafonnés à maximum 8 €!

- Vous n'avez pas encore droit à ce montant de 8 €?
- Ou vous n'avez pas de chèques-repas?
  Le Syndicat libéral va mettre les chèques-repas à l'ordre du jour des négociations dans votre magasin.

Vous voulez aussi un chèque-repas d'un montant de 10 € par jour presté?Alors, votez CGSLB!



PLUS D'INFO SITE WEB 'BOOSTERCHÈQUESREPAS'



VOTEZ 1 VOTEZ CGSLB





